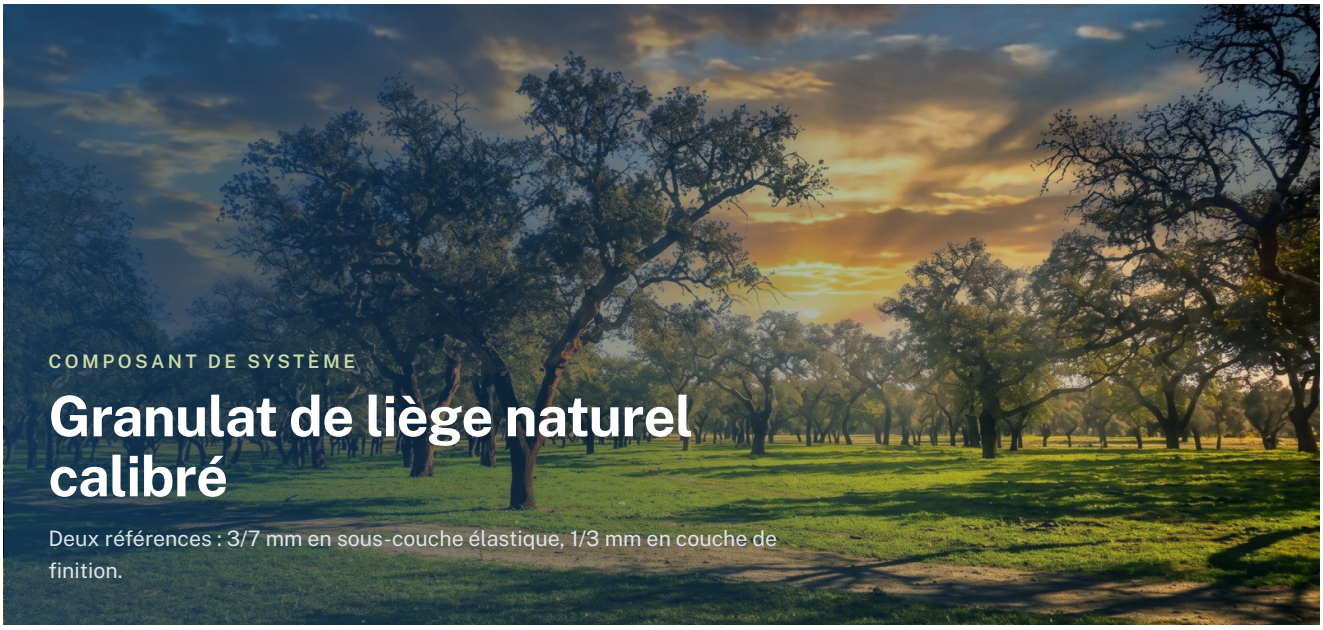


COMPOSANT DE SYSTÈME

Granulat de liège naturel calibré

Deux références : 3/7 mm en sous-couche élastique, 1/3 mm en couche de finition.

Fig. 1 — Forêt de chênes-lièges exploitée en écorçage manuel, sans abattage.

01 — IDENTIFICATION

Granulat de liège naturel calibré, issu de la sélection et du broyage d'écorce de chêne-liège. Filière portugaise tracée. Écorçage manuel sans abattage, récolte tous les neuf ans, arbre conservé sur plusieurs générations.

Référence	Fonction dans le système	Référence Terraludis
Granulat moyen 3/7 mm	Sous-couche élastique amortissante	**TL-LIEGE 3/7**
Granulat fin 1/3 mm	Couche de finition et d'usure	**TL-LIEGE 1/3**

02 — CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

SPÉCIFICATION DE VENTE	3/7 mm	1/3 mm
Granulométrie	3 / 7 mm	1 / 3 mm
Masse volumique	80 / 110 kg/m³ (± 5)	80 / 110 kg/m³ (± 5)
Humidité	≤ 10 % (± 2 %)	≤ 10 % (± 2 %)
Refus tamis supérieur	> 8,00 mm : ≤ 6 %	> 3,00 mm : ≤ 6 %
Passant tamis inférieur	< 2,00 mm : ≤ 6 %	< 0,50 mm : ≤ 6 %

VALEURS CONSTATÉES SUR LOT	3/7 mm	1/3 mm
Masse volumique	90 kg/m³	95 kg/m³
Humidité	6,68 %	8,00 %
Aspect	clair	clair
Analyse sensorielle	sans altération	sans altération

Note — les valeurs constatées sont issues d'un certificat de contrôle usine et ne se substituent pas à la spécification de vente, qui seule est contractuelle. Les métrés doivent être établis sur le haut de la fourchette de masse volumique.

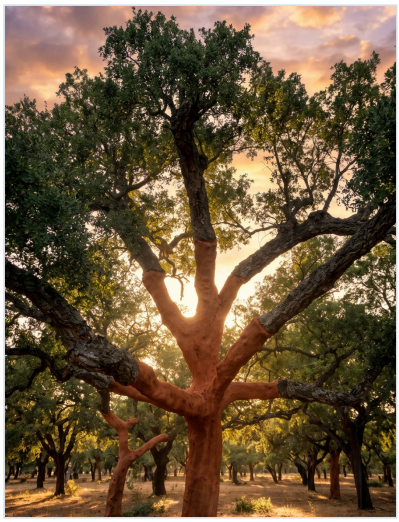


Fig. 2 — Chêne-liège fraîchement écorcé, écorce mise en piles au pied de l'arbre.



Fig. 3 — Granulat fin 1/3 mm, vue de dessus.

03 — COURBE GRANULOMÉTRIQUE

Granulat 3/7 mm — refus cumulés

Maille (mm)	% retenu	% cumulé
7,10	8,60	8,60
6,30	14,96	23,56
5,60	15,40	38,96
4,75	28,88	67,84
4,00	16,34	84,18
3,35	13,88	98,06
2,80	1,82	99,88
2,00	0,12	100,00

Granulat 1/3 mm — refus cumulés

Maille (mm)	% retenu	% cumulé
3,35	3,09	3,09
2,80	15,45	18,54
2,50	27,20	45,74
2,36	16,20	61,94
2,00	34,58	96,52
1,60	3,10	99,62
1,25	0,23	99,85
1,00	0,10	99,95
0,00	0,05	100,00

FINES · GRANULAT DE FINITION

0,05 %

Passant à 0,00 mm sur le granulat 1/3 mm, valeur du tableau de refus cumulés.



Fig. 4 — Granulat moyen 3/7 mm, vue en coupe.

04 — PURETÉ ET INNOCUITÉ

- Exempt de particules métalliques, de coques de fruits et de tout corps étranger au chêne-liège.
- Dépoussiéré : élimination des microparticules, définies comme inférieures à 0,20 mm pour le 3/7 mm et à 0,10 mm pour le 1/3 mm. Cette exigence prévient toute surconsommation anormale de liant au malaxage.
- Sans odeur de décomposition organique ni émanation d'hydrocarbures issus du broyage. Adapté aux milieux scolaires et de petite enfance.
- Matière naturelle non traitée : sans métaux lourds, sans HAP, sans formaldéhyde, sans perturbateur endocrinien ajouté.

05 — MISE EN ŒUVRE (RENVOI)

Mélange in situ avec liant polyuréthane, mise en place à la règle et à la taloche, compactage manuel ou mécanique.

- Consommation indicative : 1,0 ± 0,1 kg de granulat par m^2 et par cm d'épaisseur, selon la masse volumique du lot et le taux de compactage.
- Épaisseur de la couche de finition : 15 mm.
- Support : primaire d'accrochage polyuréthane, humidité résiduelle < 4 %.

Dosages de liant, épaisseurs, hauteurs de chute et délais de séchage sont définis à l'échelle du système : ils figurent dans la fiche système **TL-FT-SYS-LIEGE**, seule référence de prescription pour ces paramètres. La présente fiche décrit le composant.

06 — CONDITIONNEMENT, STOCKAGE, CONSERVATION

Conditionnement	Big bag de 250 / 300 kg sur palette
Durée de conservation	6 mois

Stockage sous abri et à l'abri de l'humidité : le liège est hygroscopique. Un granulat réhumidifié fait mousser le liant polyuréthane.

07 — CADRE NORMATIF

Les granulats sont destinés à la réalisation de complexes amortissants dont la conformité à la norme NF EN 1177 est établie par essai d'absorption des chocs sur le système fini, à l'épaisseur et au dosage mis en œuvre.

08 — MENTIONS

Caractéristiques issues des contrôles qualité usine. Consommations indicatives, à vérifier par essai de convenance. Matériau naturel : variations de teinte et d'aspect ; la surface évolue vers une patine grisée sous exposition UV, sans altération des performances.



Fig. 5 — Planches de liège en séchage sur parcelle après écorçage.